L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI, 11 JANVIER 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

LE BÉNÉFICE DE CE SOIR.

La troisième représentation de *Samson et Dalila* s'est donnée hier; et en présence de l'attention bien marquée des auditeurs; de la fréquence, de la franchise, de la spontanéité des bravos et des rappels, il est manifeste que l'œuvre de M. Saint Saëns prend chaque jour plus pleine possession du public.

Il faut le dire aussi, non seulement ce sont là grandes pages, mais encore on hoss' dans toutes les études, tous les soins même les plus minutieux qu'elles veulent, comme chant, orchestre, chorégraphie, costumes, décors. Tout cet ensemble de direction a été confié à des mains expertes, qui ont bien donné ce que l'on attendait d'elles.

En plus, l'administration de l'Opéra a eu l'excellente fortune de trouver, dans sa troupe, dont nous avons toujours reconnu le très louable ensemble, deux artistes répondant entièrement aux exigences des deux principaux rôles, M. Rayaud, Mme Mounier: Samson, Dalila.

A coup sûr les tonalités de la partie confiée à Samson ne constituent point précisément la besitere du fort ténor. Les coups de force n'y sont guère qu'au premier acte; depuis l'entrée de Samson au second:

Je mandie mon amour et pourtant; mais encore!

jusqu'au lamento du 3ème, dont nous aurons à dû citer déjà l'effet si poignant:

Vois ma misère, hélas! vois ma détresse!

Tout a un cachet qui est plus spécialement celui du ténor demi-caractère; et c'est pourquoi ce rôle a été confié à M. Vergnet.

La création du rôle a été confiée à M. Vergnet, l'artiste des nuances, par excellence, dont le succès est actuellement rejaillissant à l'Académie Nationale de Musique, Paris.

Et bien, M. Rayaud qui, instrumentalement parlant, est bien un fort ténor, a remontré là aussi l'une de ses meilleures créations. C'est du sentiment et du vrai; il ne cherche se aucune façon des sonorités hors de place, et se maintient, avec une conscience intelligente, dans les lignes tendres, en obtenant d'elles des effets intenses, répétés.

Nous avons déjà dit l'impression vraiment fort accentuée produite par Mme Mounier dans ce rôle de Dalila. Her encore c'était, entr'elle et M. Rayaud, un partage de succès du meilleur aloi; et de proportions assez vastes pour que chacun fût content de sa part.

Mme Mounier s'est, pour ainsi dire, imprégnée de ce personnage de Dalila, tout hérissé de difficultés, où la courtisane se fait monstre; où le baiser distille le poison, où il faut attirer à soi le public, captiver, tout en demeurant la personnification achevée, vivante de toutes les horreurs. Comme jeu, elle donne l'idée du personnage; peintre, elle a voulu faire ressembler:

Sous le rapport musical elle fait bien ressortir les caractères divers donnés à la partie que chante l'immonde mais irrésistible femelle.

A mesure que nous avançons dans la connaissance de cette partition notre admiration se augmente, et, si nous ne jugeons bien, c'est l'opinion générale.

Nous recevons à M. Mangé et à son régisseur, M. Florentin, nos félicitations sur la mise en scène. Elle ne laisse pas; elle a du goût et une certaine couleur.

Et puis nous n'avons plus, Dieu merci! cet entr'acte long jusqu'à donner à la chevelure de Samson le temps de repousser; ce qui, d'ailleurs, prêtait une certaine remembrance aux forces revenues à l'Hercule juif et qui vous lui permettre de mâcher, comme jouets, des piliers de marbre et de faire ainsi un hachis de philistins.

A propos de mise en scène reproduisons ce que nous en écrivions hier et qui a été imparfaitement donnée aux lecteurs.

Mise en scène bien entendue, fidèle opulente; vraie fête pour les yeux.

Ces diverses conditions, si elles sont ainsi combinées, dans toutes les grandes villes, auront certainement un effet immense de propagande. Nous entendons à MM. A. Durand et fils (Paris) une vente considérable de la partition, chant et piano, réduite par l'auteur lui-même et dont l'édition est assurément d'un fort joli goût.

—Au moment où allait finir l'œuvre, un vilain épilogue a failli s'ajouter au poème de M. Lemaire: un décors s'effrondrement de l'un des piliers s'écroulant, s'est abattu sur M. Rayaud et l'a frappé violemment en plein dos; et le coup semblait avoir été tellement fort que la salle restait pleine, après le dernier baiser de rideau.

Inquiétude accrue de ce fait que l'artiste, rappelé avec Mme Mounier, n'avait pu reparaître. Par bonheur, l'accident n'avait pas eu le sérieux effet qu'on en craignait. Un prompt mouvement de recul avait amorti l'atteinte.

Nous sommes allé voir, dans sa loge, le sympathique et distingué ténor et nous l'avons heureusement trouvé à peu près indemne. Il avait vaillamment supporté le choc; la section de colonne avait trouvé à qui parler.

Mais aussi c'était Samson! difficile à abattre, comme vous savez.

—Ce soir bénéfice du "Eye, Ear, Nose & Throat Hospital": c'est-à-dire salle comble immanquablement. En effet pas d'institutions ont rendu autant de précieux services en si courte période; peu d'hôpitaux sont aussi bien administrés, desservis avec autant de dévouement par des praticiens de valeur.

Fête spectacle *Lucia*.

Demain soir, reprise d'un chef d'œuvre impérissable: *Le Prophète*, avec MM. Raynaud, Malzac, Coutellier, Jau, Hourdin & &.; Mmes Mounier et Lita.

A la matinée, *Giroflé Girofla*.

Pétrole *Exterminator*.

Samedi, matinée, *Durand et Durand*.

Samedi soir, Carmen avec Mme Lemaitre-Schweyer.

Dimanche matinée, *Samson et Dalila*.

Mariage.

Un faire-part nous annonce l'union très prochaine de deux des familles les plus sympathiques, les plus justement considérées de la Nouvelle-Orléans: Mlle Marie Léonie Aldigé, fille charmante, accomplie, de notre ami et compatriote, M. Jules Aldigé, époux de M. Walter H. Cook, occupant lui une position éminemment honorable.

La bénédiction nuptiale sera donnée, en l'église St-Augustin, le lundi 23 janvier, à 3 heures.

Grand Opera House.

Les représentations de M. Robert Downing en suivent, en se ressemblant par le succès. Quant aux ouvrages, ils changent presque chaque jour; on ne saurait demander répertoire plus varié.

Ce matin, *Richard-Cœur-de-Lion*; ce soir, *Virginius*.

Théâtre St-Charles.

M. Harry Lacy, Mlle Emily Rigl et leur troupe paraîtront deux fois aujourd'hui, à la matinée, le soir, dans leur pièce favorite et qui continue à faire sensation "on the road": *The Planter's Wife*.

Académie de Musique.

C'est toujours *Prête ton Ireland* qui tient l'affiche. C'est, pour le moment, la pièce dans laquelle se font connaître, M. J. K. Emmet, comédien d'avenir, qui prend au sérieux sa profession et s'efforce de prendre la succession artistique de son père.

LE BALLON DIRIGEABLE.—On lit, dans l'*Estimant*, de Paris:

Il paraît que nous verrons, au printemps prochain, après tant une de patientes et laborieuses recherches, un nouvel canot de ballon dirigeable.

Le commandant Renard, directeur de l'établissement d'aérostation militaire de Chalais, près Meudon, lanceras son dirigeable *Le Général-Meusier*.

L'aérostat mesure 70 mètres de longueur sur une largeur maxima de 12 mètres, et cube 3,500 mètres. La nacelle est longue de 49 mètres et porte, en son milieu, la machine motrice, qui donne une vitesse de 11 mètres à la seconde, soit, de 40 kilomètres à l'heure, par temps absolument calme. Le moteur dessiccque avec de l'huile légère de pétrole, et, par une combinaison nouvelle, au mode d'action de la gazeline sur le piston, et de l'expansion des gaz, peut fonctionner, pendant dix heures, une puissance effective de 45 chevaux-vapeur.

Nous conservons notre avance et peut de voir de la navigation aérienne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 Janvier 1893.—Indications: Pour la Louisiane.— Temps beau: vents du sud.

Température du 10 janvier 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 145 rue de Canal.

Heure Quotidienne et Barome.	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin.....	43	5
Midi.....	50	9
3 P. M.....	54	11
6 P. M.....	52	10

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—George Tenney à Mlle Elisa J. Johnson; John Richardson à Annie Lagarde; Charles Gisse à Mlle Frederica Mueller; James Kennedy à Mlle Félicie Davenport.

NAISSANCES.—Mesdames Frank Dimarco, un garçon; Frank C. Leland, un garçon; Peter Scotto, un garçon; Joseph Bonnet, un garçon; J. Guichard, un garçon; Albert Twickler une fille; Joseph Bordanl, une fille; Joseph Brahm, un garçon; George Deissel, une fille; William H. Mahr, une fille; Jean Durand, une fille; William C. O'Neill, une fille; Alfred J. Bienvenu, un garçon; O Cusimano, un garçon; P. Fiori, une fille; Edward Voelkel, une fille.

DÉCÈS.—Célestine Robert, 18 mois, 62 rue Dauphine; John Kelly 8 mois, cote Félicité et Constance; Alphonse Beauchamp, 25 ans, coin Tonti et St-Philippe; Henry Godfrey, 19 ans, coin Carrollton et Hampson; Joseph Marcus, 10 ans, 267 rue Sud Claiborne; Mme A. D. Pelesse, 38 ans, 227 Chemin du Bayou.

Francis Fischer, 2 ans, 149 rue Hôpital; Dame Veuve P. Brown, 47 ans, 40 rue S. Rocain; Thomas Kinsella, 78 ans, 70 rue Locust; Alix J. Haya, 3 mois, 372 rue Douane; Marie Courtney, 2 ans, 176 rue S. Basain; Manuel Rosas, 24 ans, 51 rue Dauphine; Geo West, 37 ans, Amesville, Lne; A. T. Jourdan, 40 ans, 139 Kerlerec; Mme Dr S. Logan, 42 ans, 241 Prytanée, Henry Baldon, 17 ans, 141 rue St-Philippe; William Kennedy, 27 ans, Vicksburg, Miss; John A. Bernstein, 70 ans, 269 rue Tchoupitoulas; Gustave Walte, 24 ans, 572 rue St-Denis; Fritz W. Theessen, 56 ans, 115 rue Girod, Mme Veuve J. T. Collins, 77 ans, 142 rue Troisième; Mlle Minnie Lahat, 23 ans, 382 rue Rampart; Vve M. A. Cavanaugh, 74 ans, 169 Peter; Mme D. A. Allsen, 71 ans, 60 a Marengo et Dryades, Mlle Ada Wordworth, 38 ans, 447 rue St-André; C. Armato, 10 heures, 438 rue Nard Romparte; Roger Maspero, 1 mois, coin Esplanade et Rampartz; Elisbeth Victor, 5 jours, 115 rue Annonciation; John Garner, 14 ans, 200 rue Tchoupitoulas.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

P. Mallard et als à A. Leslere, un terrain borné par les rues Royale, Bienville, Conti et Bourbon, $900.

Mme M. Thron et als à J. Holmes, un terrain borné par les rues Girod, Tchoupitoulas, Magasins et Notre Dame, $2,500.

T. Egan à S. Roell, un terrain borné par les rues Washington, Magnolia, Sixième et Clara, $600.

F. Connors à J. Dickson, deux terrains bornés par les rues Berlin, Milan, Chestnut et Camp, $1,500.

P. Mallard et als à A. Mallard, un terrain borné par les rues Royale, Conti, Bourbon et Bienville, $3,800.

L. A. Cley à Mme M. Adams, un terrain borné par les rues Remparts, Conti, Bassin et St-Louis, $4,000.

Cour Suprême.—La Cour Suprême a rejeté la demande des habitants d'Avoyelles qui voulaient être jugés devant un autre tribunal que celui de leur paroisse.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—L'affaire de J. L. Montieu, le caissier de la sous-trésorerie accusé de détournement, a été remise au 6 février, à la requête de M. Marks, avocat du défendeur.

Cour Civile de District.—Mme M. L. Dupré contre ses créanciers. Cession de biens. Actif $2,020; passif $4,762.

J. L. Newman contre la ville. Jugement contre celle-ci pour $548. 38.

Cour Criminelle.—Section A.—Un appel suspensif a été accordé à J. Donelino, J. Donahue et Jos. Johns, les assassins du caporal Fitzgerald.

J. Morehead, port d'arme cachée, $20 ou 60 jours.

E. Johnson, un jeré qui avait négligé de se présenter à la cour, a été condamné à $2 50 ou 5 jours.

L'Etat contre Hugh McConnaghey pour voies de fait. Ordonnance de non lieu.

L'Etat contre Edw. Gordon.—Celui-ci étant mort à l'hôpital, une ordonnance de non lieu a été rendue.

Victime d'une erreur.—Lundi soir, M. J. C. Chaffe, membre de la maison W. H. Chaffe & Cie., qui possède une propriété dans le voisinage de La Place, a été blessé aussi mystérieusement qûs dangereusement par une bande d'individus restée inconnue.

Son frère, M. W. H. Chaffe, ayant été averti hier matin que le blessé avait été envoyé à la Nouvelle-Orléans par un train du Mississippi Valley, a demandé à l'administration de l'hôpital d'envoyer une voiture d'ambulance à l'arrivée du train, et il est parti lui-même à la rencontre de son frère. A son arrivée en ville, M. Chaffe qui s'était évanoui aussitôt blessé n'avait pas encore repris connaissance.

Il a été immédiatement transporté chez lui, rue St-Charles No 9987, et l'on a appelé le Dr Miles, qui, retenu à l'hôpital, n'a pu se rendre auprès du blessé et un autre médecin a été mandé. Personne ne connaît les détails de l'affaire, si ce n'est un nègre, arrivé par le même train, et qui prétend qu'une bande d'habitants de la paroisse St-Charles qui s'étaient réunis pour faire justice d'un individu dont il affirme ignorer le nom, ont pris M. Chaffe pour leur victime et l'ont blessé par erreur.

La nouvelle de ce regrettable accident a causé une pénible sensation parmi les nombreux amis du blessé dont beaucoup sont allés dans la journée prendre de ses nouvelles.

M. Chaffe est atteint d'une balle au cou et sa blessure est, paraît-il, dangereuse.

Revue de la Police.—La revue de la police a eu lieu hier au square Lafayette par un temps magnifique et en présence d'un très grand concours de curieux qui y ont pris grand intérêt et ont exprimé une opinion très favorable au coup de pulce tout entier qui s'est fait remarquer par sa tenue et sa discipline.

La colonne s'est formée auprès du poste central, le long de la rue Basain, et composée des hommes de chaque precinct placés par ordre numérique, et suivis des hommes montés et des 4 wagons de police, elle s'est rendue musique en tête par les rues Canal et Camp au Square Lafayette où elle a été passée en revue par le maire, MM. Benshaw, Demouelle, Drelle, Denis et Borne, de Police Board, M. Donnaud, secrétaire du Board, M. Vandervoorst, secrétaire du chef. Ces messieurs étaient accompagnés des membres du Police Board, des juges de la Cour Criminelle et de plusieurs autres personnes. Après l'inspection des hommes à pied, le maire a présenté trois médailles, aux agents Cappo Trinchard et Smith.

Le caporal Cappo a mérité cette récompense pour avoir le 19 décembre dernier sauvé d'un incendie trois jeunes Italiens au No 206 de la rue Bourbon.

L'agent Smith a arrêté au péril de sa vie des chevaux emportés et sauvé Mme Mme Whitney et son deux enfants.

L'agent Trinchard a il y a quelques mois sauvé un enfant dans le canal, à West End, une petite fille qui y était tombée.

Le maire a saisi cette occasion de féliciter les trois agents de leur conduite et de la donner comme exemple à leurs camarades. Chacun d'eux, en recevant sa récompense, a exprimé ses remerciements au maire en promettant d'obéir toujours aux commandements du devoir. Ils sont ensuite rentrés dans les rangs, aux applaudissements de l'assistance et la revue des gardiens a été passée.

Ils ont exécuté quelques manœuvres avec une précision qui prouve qu'ils sont bien maîtres de leurs montures; celles-ci sont fort bien soignées et en excellent état.

La colonne, en rentrant au poste central, est passée devant l'Hôtel St-Charles pour saluer le Gouv. Foster, qui l'a regardée défiler du haut du balcon de l'hôtel.

Le corps de police se compose en ce moment de 4 capitaines, 13 sergents, 25 caporaux, 120 agents à pied, 27 agents à cheval, 8 hommes sur les wagons de police.—Total, 207 hommes.

L'armée représentée à l'Exposition de Chicago.—Le général Mile, désireux de procurer aux troupes des divers Etats l'occasion de visiter l'Exposition de Chicago, a conçu l'idée de faire voter par le Sénat pour payer les dépenses, une somme de 1,000,000 de dollars. Il est inutile d'ajouter que les savants combattent ardemment la réalisation de son projet qui leur fera passer une fort agréable quinzaine à l'exposition.

Election de Directeurs.

Elus hier directeurs de la New Orleans National Bank:

A. Baldwin, Sigmund Katz, John H. Hanna, E. E. Craig, Sam'l Delgado, Chas H. Heck, Robt. Maxwell, Frank T. Howard, Chas Chaffe, A. B. Wheeler, Albert Baldwin, Jr.

Directeurs élus pour la Germania National Bank:

H. R. Gogreve, John F Krantz, Nic. Miller, Henry Abraham, George R. Finlay, C. M. Soris, Max. Schwabacher, Tom Day, J. C. Denis.

Ont été élus directeurs de la Whitney National Bank:

James J. Hayden, Pearl Wight, Geo. Q. Whitney, Henry Newman, Geo. E. Seon, J. S. West, R. B. Scudder, John S. Rainey, J. B. Minnotè.

Les directeurs élus, hier, de la Louisiana National Bank:

Chas Lanier, R. M. Walmsley, Wm H. Matthews, Jno. B. Levert, A. Luria, Jno. J. Barr, Wm T. Hardie.

Directeurs de l'Union National Bank élus hier, 10 janvier:

Isaac Delgado, J. A. Blanc, S. O. Thomas, G. A. Williams, N. D. Wallace, Jonas H. Levy, Jno. M. Parker, S. V. Foruaris, Carl Kohn, S. Chalaron.

Elus hier, 10 janvier, directeurs de la Banque Mutuelle de la Nouvelle-Orléans:

Lloyd R. Coleman, L. C. Fallon, John T. Hardie, W. E. Lawrence, J. C. Lyons, Simon E. Marx, S. W. Rawlins, G. W. Sentell, Joe A. Shakepeare.

Directeurs de la Traders' Bank:

Henry Maspero, A. E. Brousseau, J. T. Aycock, Simon Berkson, Joseph Webre, Geo. W. Byrne, Jr., V. Viosca, H. Lange, John Fourstar.

Elus, hier, directeurs de l'American National Bank:

Wm H. Renaud, W. B. Thompson, Julius Keiffer, H. Gardes, T. Dumas, E. C. Fenner, W. W. Girault.

Elus, hier, 10 janvier, directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans:

A. H. Sieward, R. M. O'Brien, Jas. Jackson, S. H. Kennedy, Alden McLellan, A. Baldwin, F. T. Howard.

La Compagnie du Gaz avait servi à ses actionnaires un lunch splendide auquel ces derniers ont fait largement honneur. Le gouter offert à ces invités par la Germania National Bank était délicieux; l'on remarquait le gouverneur Foster, quelques membres du son état-major, et le personnel du Board of Audit. La New Orleans National Bank s'est surpassée: ce n'est pas un lunch qu'elle avait préparé pour ses hôtes, c'était un vrai banquet. Toutes les notabilités financières et commerciales de la ville assistaient à la petite fête; et les crus les plus fins ont coulé à flots.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le meeting régulier des membres du Conseil municipal a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. Vingt-sept membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit:

1. Rapport du Trésorier pour la semaine finissant le 7 janvier 1893.

2. Pétition de propriétaires qui demandent le pavage en gravier Rosetta des rues Perrier, Prytanée et Pitt, du parc Audubon à l'avenue Nashville.

3. Pétition de R. Esser qui demande l'autorisation d'ouvrir un bar-room, coin Decatur et Quartier.

4. Communication du secrétaire du Bureau d'amortissement annonçant qu'il y a une somme supplémentaire de $18,000, au crédit du fonds d'améliorations publiques.

5. Rapport des commissaires du Fire Board relatif au département du feu.

6. Rapport détaillé du Bureau d'amortissements de la dette publique, pour les six mois finissant le 31 décembre 1892.

Signé: JOHN FITZPATRICK, Maire.

Résolution ordonnant au commissaire des travaux publics de faire réparer la rue Esplanade, côté nord, de Galvez à Claiborne.

Résolution ordonnant au contrôleur de demander des offres pour le pavage de la rue Dufossat, de St-Charles à Prytanée, avec du gravier Rosetta.

Résolution ayant pour objet, d'accepter l'offre de J. Smith & Fils, pour la fourniture du pain à la ville, pendant un an, à 2 1/16 cents, à partir du 1er janvier 1893.

Le Maire est autorisé à signer ce contrat.

Résolution par laquelle l'offre de C. J. Fayssoux pour le pavage de la rue Bourgogne, du Canal à Bienville, et Remparts entre Dumaine et Esplanade avec des blocs de granit, est acceptée.

Résolution ordonnant au contrôleur de demander de nouvelles offres, pour la construction d'un trottoir, rue Valmont entre Magasins et Pitt.

Résolution par laquelle l'offre de A. Rosenfield & Co. pour le pavage, en Schillinger, de la rue Coliseé, entre la rue State et le Parc Audubon, est acceptée et le maire est autorisé à signer le contrat.

Résolution autorisant les propriétaires de la blanchisserie Chalmette à placer un conduit, de leur établissement au fleuve.

John Pudzer est autorisé à ouvrir un café, coin Cadix et Tchoupitoulas.

J. Lamanno obtient la permission d'ouvrir un café, au No 105 de la rue Decatur.

Le trésorier reçoit l'ordre de défalquer du bill de la compagnie Louisiana, le montant des lampes électriques n'ayant pas éclairé pendant le mois de décembre 1892.

Le trésorier reçoit l'ordre d'informer les locataires des quais qu'ils doivent à la ville le montant des lampes n'ayant pas brûlé pendant le mois de décembre, sur les quais.

Le trésorier est autorisé à recevoir le montant intégral des taxes de Mme Cécile Morris.

Il reçoit l'ordre de réduire l'assessment de W. W. Washburn, et de rembourser certaines sommes payées pour taxes, par erreur, par M. S. McBurney.

Résolution autorisant la compagnie de l'Illinois à paver la rue Front, avec le pavé belge, d'Erato à Gaiennide.

La compagnie Louisiana reçoit l'ordre de faire plusieurs réparations de voie, rue Troisième et St-Denis.

Résolution accordant une somme de $175 au coroner, pour l'achat d'un coffre-fort.

F. Ignoffi est autorisé à établir une boulangerie, au No 243 de la rue St-Claude, et J. H. Frederick, à se servir d'une machine à vapeur de dix chevaux, avenue Louisiana, entre St-Denis et St-Patrick.

Tentative d'assassinat.—Hier matin à 6 heures 45, Frank D. Hook, natif de Chattanooga et habitant au No 127 de la rue Clouet, qui venait de quitter sa demeure, fut abordé par deux garde-marts du N. E. RR., coin Urquhart et Press, et prenant une chaise, s'est assis. Lorsque l'un des employés nommé P. Ludwig l'a prié de se lever, il a obstinément refusé d'obéir et on a été obligé d'appeler, pour le faire sortir, un autre employé nommé J Williams, qui l'a saisi par le collet de sa veste pour le pousser au dehors.

Au moment où il arrivait à la porte, Williams qui désormaisé dans sa main un couteau que Ludwig n'avait pas aperçu, lui en a poigné la lame dans l'aine gauche. Il a pris immédiatement la fuite par la rue Press, poursuivi et serré de près par plusieurs citoyens qui aidés des agents de police, l'ont capturé à l'encoignure des rues Bourgogne et Montégut. Williams qui est très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital.

Hook a été mis sous caution de $5000.

Le rem—Hier matin à 11 heures, un tuyau de cheminée en maçonnie étant à mis le feu encoignure Berlin et Perrier à un immeuble appartenant à M. R. Lyons et habité par lui. Dommages $10.

Vol—La nuit dernière, un malfaiteur a pénétré dans le boutique de M J. Stevens, barbier, rue de Gaine No 141, et lui a volé 14 rasoirs évalués $28 et une somme de $14. Le voleur, qui a pénétré par une porte de derrière, a tué un petit chien qui se trouvait dans la boutique.

Menus faits.—Un matelot du navire de A. Manuel, âgé de 60 ans, est mort subitement hier matin chez lui rue Troisième, No 509, d'une maladie de cœur.

—A 12 heures de l'après-midi, M. Jacob, cordonnier, a été dépouillé de sa montre et de son argent par deux individus, occupé par A. Weber, boulanger, à Gentilly.

Correction.—Sous le titre de Cour Civile de District, nous avons publié hier:

"Albert Mallard contre Vve P. Déjean pour $7,000."

Il y a matière à correction. Il faut lire:

"Albert Mallard et autres contre Vve Pierre Déjan. Proche pour $17,000, prix d'achat d'une certaine propriété dont le défendeur refuse d'accepter le titre."

Déraillement.—Le train de l'Illinois Central qui arrive d'ordinaire en gare de la Nile-Orléans, à 8 heures 10 du matin, a déraillé à 3 heures du matin à 1 mille et demi de Beauregard et 148 milles de la Nile-Orléans. La locomotive, le wagon-poste et celui des bagages ont déraillé complètement et plusieurs autres wagons partiellement.

Le mécanicien, le chauffeur et un employé du wagon poste ont été légèrement contusionnés. Le déraillement a été causé par un rail criminellement enlevé et qu'on a été retrouvé le long de la voie. Le but de cette tentative était évidemment le vol, mais elle n'a pas réussi assez complètement pour permettre à ses auteurs de se livrer au pillage, et ils ont immédiatement gagné les bois qui bordent la voie de chaque côté.

Une récompense de $1,000 a été offerte pour leur capture par M. Dunn, le surintendant de la compagnie de l'Illinois qui va lancer sur leurs traces ses propres détectives. On pense que l'on a affaire à la même bande qui a fait une tentative semblable à 50 milles plus loin, au mois de mai dernier. Le train, retardé par l'encombrement de la voie, n'est arrivé en ville qu'à 2:30 heures.

LA CRISE EN FRANCE.

Hier, vers 4 heures de l'après-midi, nous recevions des nouvelles, nous ne disons pas décidément mauvaises, mais assez alarmantes. M. Balhaut, un ancien ministre, avait été arrêté pour avoir directement trempé dans les tripotages de l'affaire de Panama. Or, les arrestations, en France, ne se font guères, que sur preuves convaincantes. "Soyez persuadé," nous disait, un jour, un conseiller de cour impériale, "que tout homme arrêté est coupable. Il peut se tirer du mauvais pas où il se trouve et échapper à la justice. Cela, c'est son affaire; mais soyez convaincus qu'il n'est pas innocent."

Dans de pareilles conditions, connues des masses, l'arrestation d'un homme qui a occupé une si haute situation dans le gouvernement, devait produire un prodigieux effet; car elle semblait, au premier coup d'œil, atteindre au cœur le groupe des personnages politiques qui, depuis une quinzaine d'années, dirigent la République.

Déjà la position fausse de M. Rouvier avait jeté le désarroi dans les esprits. Ce qui vient d'arriver à M. Balhaut, a porté l'exaltation à son comble.

Il pouvait y avoir beaucoup d'exagération, comme il leur arrive d'ordinaire, dans les nouvelles qui nous arrivaient par la voie de l'Angleterre. Elles contenaient, cependant, un grand fond de vérité. La preuve, c'est que le ministère a donné sa démission. Pourquoi? Les dépêches, à cet égard, ne nous semblent pas très claires. Est ce parce qu'il y avait désaccord parmi les membres du cabinet sur l'arrestation d'un ex ministre? Est ce à cause de la surexcitation populaire? Les dépêches sont muettes à cet égard.

Mais il y a mille à parier contre un que c'est l'explosion populaire qui a poussé le ministère à donner sa démission.

Le peuple français ne ressemble à aucun autre. Profondément honnête, parce qu'il est essentiellement travailleur et économe, il ne transige pas sur les questions d'honneur et de probité. Il n'est pas rare de voir en ce pays un homme qui, en affaires particulières, est assez peu scrupuleux, se révolter contre un acte de malversation, de corruption, et manifester le besoin de faire le coup de fusil contre des fonctionnaires indignes. Sur ce chapitre là, le Français s'emballe vite, mais, aussi, il revient à lui, promptement. Le tout est de savoir le maîtriser, à ses heures d'effervescence.

Or, le général Saussier était là, avec ses troupes qui, certainement, ne broncheront pas et résisteront avec autant d'énergie aux réactionnaires et aux monarchistes, qu'aux socialistes et aux anarchistes. L'armée n'est plus l'instrument d'une ambition individuelle ou dynastique, mais le bras qui soutient les intérêts de la nation, dont elle fait partie intégrante, et qu'elle est prête à défendre à outrance.

On reprochait à MM. Ribot et Carnot de ne pas vouloir sincèrement poursuivre les coupables. Cette accusation n'était pas sérieuse.

Les troubles d'hier n'étaient qu'un feu de paille, qui devait s'éteindre, bientôt, faute d'aliment.

La crise a même duré moins longtemps que nous ne nous y attendions. Un nouveau ministère est formé, avec M. Ribot en tête, comme ministre de l'intérieur, et le général Loizillon comme ministre de la guerre.

Détails assez curieux à noter: M. de Freycinet ne fait partie du nouveau Cabinet, à aucun titre; et M. Loubet disparaît complètement de la scène. Nos lecteurs trouveront dans nos dépêches la liste complète du nouveau Cabinet.

Cette crise ministérielle aura été la plus courte de toutes celles qui ont éclaté depuis nombre d'années.

L'Exposition de Chicago et les milices de l'Union.

Il manquait un attrait à l'Exposition Colombienne, qui en a déjà tant. On n'avait pas songé aux milices et à leurs parades. Cet oubli vient d'être réparé. L'Association des Gardes Nationales de l'Union a voulu combler le vide. Elle prépare un campement qui pourra contenir, abriter et loger, en temps, 5,000 hommes, qui se renouvelleront, sans cesse, et donneront un aspect guerrier à cette exposition d'une nature toute patriotique, historique et artistique. Des arrangements seront pris pour que chaque Etat ait son tour, arrêté, d'avance et puisse être confortablement logé. L'hospitalité la plus large sera offerte à toutes les milices, indistinctement; elles n'auront à se préoccuper que de leur nourriture.

Invitation est faite à toutes de venir prendre part aux exercices qui auront lieu pendant l'exposition. Celle-ci s'ouvrant, le 1er mai et se fermant, le 30 octobre, chaque corps aura tout le temps voulu pour visiter l'Exposition, prendre part aux nombreuses réjouissances qui se succèderont, pendant cette période.

On dit que M. Rouvier sera exonéré par le dit magistrat qui donnera pour raison le manque de preuves contre lui, pourtant, ce que M. Rouvier a admis lui-même sont des preuves suffisantes pour établir sa culpabilité dans l'esprit public.

On rapporte que les procès qui commenceront demain seront limités au côté commercial des fraudes de Panama.

Le ministre de la justice, M. Bourgeois, dit qu'il sera parmi aux défendeurs de faire tout: exposé qu'ils désirent de la corruption des hommes publics.

Le gouvernement a suggéré aux avocats qu'il serait sage de donner plus d'attention au côté commercial dans cette affaire, parce que de plus fortes sommes y ont été englobées. La plupart des membres de la Commission sont convaincus de la fausseté des déclarations du gouvernement, et il y a une détermination unanime à pousser l'enquête jusqu'au bout.

Quand l'idée de la perfidie du gouvernement se sera emparée du public cela amènera un sentiment beaucoup plus dangereux que celui qui a existé jusqu'ici.

L'arrestation longtemps attendue de l'ex-ministre Balhaut a eu lieu.

Il a suivi une scène pleine d'excitation dans la salle de magistrat et à laquelle ont pris part MM. Charles de Lesseps, Fontane et Balhaut.

Nombre d'accusations ont été portées de part et d'autre et M. Charles de Lesseps a finalement dit au juge ou par colère ou vengeance.

Dans votre perquisition chez moi il y a une chose que vous n'avez pas trouvée. Dans un tiroir à double fond de mon bureau, il y a un livre écrit en chiffres, j'écrirai ici la clef qui cela me donnera des informations à propos de certaines choses qui ont été dites ici.

M. de Lesseps écrivit la clef et un officier apporte le dit livre.

Les révélations qu'il y trouvent, sont décrites comme étant terribles. On déclare que ce qui a été dévoilé, n'est rien à comparer avec ce que le magistrat a en ce moment entre les mains.

On menace de susciter des troubles demain.

Les mesures prises par le militaire et la police sont les mêmes qu'à l'élection présidentielle et les troubles relatifs au travail en mai dernier.

Les autorités cependant n'appréhendent pas de troubles.

Le préfet de police a dit ce soir qu'il était convaincu qu'aucune tentative de soulèvement ne aura faite.

Au bureau de l'intérieur, M. de Lispeny a dit qu'il ne permettra pas à M. Balhaut de quitter M Chambre, mais après une session qui a duré jusqu'à 8 heures, il a envoyé celui-ci à la prison Mazas. Un ou deux journaux du soir déclarent que Paris est dans un état de siège. Cela se réfère aux préparatifs faits dans les villes de frontière, et au-cun anarchiste, socialiste ou prétendant ne peut entrer en France, sans que le fait en soit immédiatement rapporté au quartier-général. Il n'est guère possible qu'une émeute de rue prenne des proportions sérieuses.

M. Clémenceau a été examiné aujourd'hui sur ses relations avec le baron de Reinach, et spécialement sur son entrevue quelques heures avant la mort de celui-ci. M. Clémenceau a déclaré, qu'il avait dit au juge seulement ce qu'il avait déjà dit publiquement, car il n'en sait rien de plus.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

CRISE MINISTÉRIELLE.

Nous appelons l'attention sur nos dépêches de Paris.

Une fois de plus le Cabinet de l'Elysée se brise, se démet, mais, pour le coup, ce n'est pas au vote de la Chambre qui a causé ce très grave événement, une discussion intestine en est la cause; c'est le ministère lui-même qui a amené ce dissolution en soulevant, en son sein, un différend créant deux camps irréconciliables.

Deux camps alors que l'unité est si nécessaire; deux camps, alors que l'atmosphère est chargée de menaces; alors précisément que l'ennemi attend une brèche pour entrer dans la place et tenter l'écroulement de la République qui, depuis 22 ans, travaille sans relâche à sa consolidation, avec une énergie dont nul ne peut nier l'indomptabilité.

On comprend que là encore il s'agit de toute cette bonne sortie du Canal de Panama; bonne que graduellement on amoncelle, à la consternation de tous ceux qui aiment la France et savent combien elle éprouve, elle condamne de tels scandales.

Au moment où nous écrivons ceci, nous n'avons encore qu'un commencement de dépêche; d'autres suivront sans doute. Elle ne donne aucun détail; néanmoins, dans son laconisme elle est inquiétante au premier chef.

Des mécontentigences soulevées parmi les ministres, à propos de l'arrestation d'un de leurs ex-collègues, M. Balhaut, ont rompu tous les liens; les troubles dans le Cabinet ont eu pour résultante les troubles dans la rue. L'excitation s'y montre partout; les attroupements menaçants se multiplient; des voix furieuses s'élèvent même contre le Président Carnot, dont le caractère nous semble cependant absolument inattaquable et déjà la police entière est en scène, essayant de disperser des rassemblements, dont on sait le danger à Paris.

Dans ce milieu actuellement si troublé, toujours si mouvant, qu'adviendra-t-il tout à l'heure? L'émeute se produira t-elle; grandira-t-elle en révolution? Nous ne voulons pas le croire, nous ne le croyons pas. Néanmoins il est urgent que l'harmonie revienne à l'Elysée; rentrée là, peut être sera-t-elle rendue au peuple. C'est l'heure d'agir promptement, d'agir prudemment. Un acte imprudent peut causer le bouleversement. Le pondrière est là tout près; gardez vous de l'étincelle qui amènerait l'explosion.

M. CLÉMENCEAU.

Un correspondant de Paris sur l'affaire du Canal de Panama.—M. Rochefort dénonce la politique du gouvernement.—M. Clémenceau.

New York, 10 janvier—Le manque complet de bonne foi de la part du gouvernement, écrit le correspondant d'un journal de matin dans l'affaire des poursuites au sujet du canal de Panama, devient journellement plus évident

Le plan apparemment sûr pour satisfaire le public par la poursuite sans merci, des directeurs, contrecteurs et autres coupables privés dans l'affaire de Panama, avec peut-être un ou deux bonnes émissaires parmi les hommes publics qui y sont impliqués.

M. ROCHEFORT.

M. Rochefort a publié aujourd'hui un article sévère dénonçant cette politique. Il démontre que le juge d'instruction Franqueville prétend chercher en vain des preuves contre les républicains de France, et ajoute: "Il a qu'à les demander pour les avoir, les noms de plus de cent memb